



Bruxelles, le 21 octobre 2014
141021/01

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO CONCLUENT LE 7^E COMITÉ MIXTE

Le 7^e comité mixte UE-RDP lao s'est tenu à Bruxelles le 20 octobre 2014. Il était coprésidé par S.E. M. l'Ambassadeur Khouanta PHALIVONG, directeur général au sein du ministère des affaires étrangères lao, et par M. Ugo ASTUTO, chef de la direction «Asie du Sud et du Sud-Est» au sein du Service européen pour l'action extérieure.

Des discussions ouvertes et constructives ont eu lieu sur un large éventail de sujets, y compris sur les derniers développements politiques et économiques en RDP lao et dans l'UE. Les représentants de l'UE ont souligné l'importance de l'engagement total de la RDP lao à l'égard du processus d'examen périodique universel des droits de l'homme par les Nations unies. Des échanges utiles ont également eu lieu au sujet des préparatifs en vue de la négociation d'un accord de partenariat volontaire (APV) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Des questions d'intérêt régional ont été abordées, l'accent étant mis sur l'ANASE, notamment son programme de connectivité, et sur la région du Mékong. La RDP lao a exposé ses plans et ses priorités dans la perspective de la présidence de l'ANASE qu'elle exercera en 2016. L'UE a confirmé son soutien au rôle central joué par l'ANASE et s'est dit prête à partager avec l'ANASE l'expérience européenne en matière d'intégration régionale.

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sébastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Eamonn Prendergast +32 460 75 32 93 - Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter @eu_eeas
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu

FR

Conformément à la politique arrêtée par l'UE dans son programme pour le changement, il a été noté que l'enveloppe indicative totale allouée à la RDP lao au titre du cadre financier pluriannuel 2014-2020 pourrait s'élever à 207 millions d'euros. La période serait couverte par deux programmes indicatifs pluriannuels (PIP) énonçant la stratégie de développement et les priorités de l'UE en RDP lao.

Le PIP 2014-2015 continuera de soutenir financièrement le développement socio-économique du pays grâce à une enveloppe d'un montant indicatif pouvant aller jusqu'à 60 millions d'euros dans trois secteurs prioritaires: i) enseignement de base, ii) agriculture durable, nutrition et sécurité alimentaire et désamorçage des munitions non explosées; iii) gouvernance, droits de l'homme et État de droit. Il a été noté que l'UE et ses États membres avaient renforcé la coordination de leurs programmes bilatéraux respectifs dans le cadre de la programmation conjointe.

Les droits de l'homme et la gouvernance ont également fait l'objet de discussions au sein du comité mixte dans un climat de franchise et d'ouverture, les vues des uns et des autres ayant été échangées sur toute une série de questions. L'UE a également abordé le sujet de la disparition, il y a près de deux ans de cela, de M. Sombath Somphone, un éminent activiste de la société civile. Cette disparition très préoccupante reste inexplicée à ce jour. L'importance d'une société civile dynamique contribuant à un développement ouvert à tous a également été débattue.

Les deux parties ont décidé d'intensifier leurs contacts et leur coopération à la fois à Vientiane et à Bruxelles et de se rencontrer à nouveau en 2016 au Laos.

Contexte

La réunion du comité mixte a été précédée d'une réunion du groupe de travail sur les droits de l'homme et la gouvernance à Bruxelles, le 19 mai 2014, et d'une réunion du groupe de travail sur la coopération au développement, le 20 octobre. Ce même jour, une courte réunion du groupe de travail sur les échanges commerciaux s'est tenue en vue de préparer une visite de l'ensemble de ce groupe de travail à Vientiane, début décembre 2014.

L'accord de coopération de 1997, qui constitue la base juridique pour le comité mixte, joue un rôle capital dans la relation entre l'Union européenne et la RDP lao. Le comité mixte se réunit normalement un an sur deux, à Vientiane et à Bruxelles à tour de rôle. Il permet à l'UE et à la RDP lao de formuler des recommandations et de fixer ensemble des priorités. La coopération entre l'UE et la RDP lao se déroule aussi sur les scènes régionale et mondiale dans des enceintes telles que l'ANASE, l'ASEM et, plus récemment, l'OMC, à laquelle la RDP lao a adhéré en 2013.

Relations UE-RDP lao: http://eeas.europa.eu/laos/index_fr.htm